

Situation de l'hépatite A à Mayotte

Point épidémiologique - N° 20 au 28 avril 2013

| Contexte |

L'hépatite A est une maladie à déclaration obligatoire (*présence d'IgM anti-VHA dans le sérum*) qui doit être signalée immédiatement par tout moyen approprié au médecin de l'ARS. En France, cette surveillance a été mise en place en 2005, et plus récemment à Mayotte en 2009.

En raison du risque de diffusion, de la gravité potentiellement plus importante chez les adultes et de l'existence de mesures de contrôle de nature collective, l'hépatite A doit faire l'objet d'une surveillance départementale dont les objectifs sont de détecter les cas afin de prendre les mesures de contrôle adaptées, d'estimer l'incidence et les tendances ainsi que décrire les facteurs de risque et leurs évolutions.

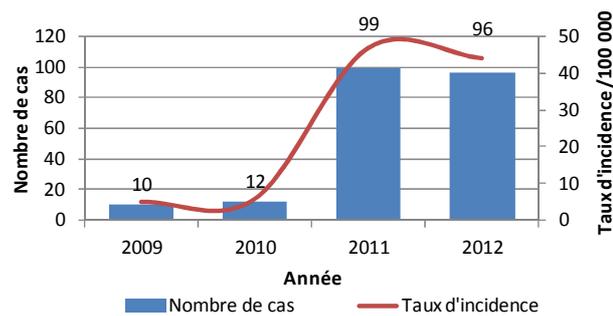
En 2011, en France métropolitaine, le taux d'incidence annuel des cas déclarés était de 1,6/100000 habitants. Parmi eux 35 % appartenaient à un épisode de cas groupés ayant fait l'objet d'investigations approfondies. En 2011, les DOM représentaient moins de 11% du total des cas métropolitains recensés, dont plus de 70% concernaient Mayotte.

| Résultats |

Depuis la mise en place à Mayotte de la surveillance des maladies à déclaration obligatoire en 2009, le nombre de cas d'hépatite A a augmenté en 2011 (n=99) et se situe quasiment au même niveau en 2012 (n=96) (Figure 1).

| Figure 1 |

Nombre de cas et taux d'incidence (100 000 habitants) des cas d'hépatite A déclarés entre 2009 et 2012 à Mayotte (n=217)



En 2009 et 2010, le taux d'incidence moyen des cas d'hépatite A déclarés était de 5,4/100 000 habitants. En 2011 et 2012, il augmentait et se situait respectivement à 47 et 44 cas pour 100000 habitants, soit pour l'année 2011 vingt fois le taux d'incidence déclaré à la Réunion et 30 fois celui de France métropolitaine.

Entre 2009-2010, le taux de positivité moyen se situait à 3 % (30 demandes mensuelles moyenne de confirmations biologiques (IgM anti-VHA) pour 1 cas positif) contre 16% entre 2011-2012 (50 demandes mensuelles et 8 cas positifs (Figure 2)).

| Figure 2 |

Nombre de demandes de confirmations biologiques d'hépatite A, nombre de cas confirmés et taux de positivité mensuels des examens, Mayotte, 2010-2012

